

RECHERCHE SUR LE PACTE VERT EUROPÉEN ET LES SERVICES SOCIAUX

SYNTHÈSE



Le monde fait face à des défis dans les trois domaines du développement durable (économique, social et environnemental), qui ont un impact direct sur les sociétés et leur potentiel de partage des ressources naturelles de façon raisonnée. Comme les autres secteurs, les services sociaux contribuent au dérèglement climatique et le subissent. En ce sens, un examen systématique et des entretiens avec des parties prenantes provenant de 5 pays européens (Espagne, Royaume-Uni, Belgique, Finlande et Roumanie) ont été menés pour analyser les possibilités des services sociaux, leurs besoins et les obstacles rencontrés pour devenir plus respectueux de l'environnement, en saisissant la plupart des opportunités offertes par le Pacte vert de l'UE et autres politiques et programmes de financement européens.

mais... quels sont les impacts du changement climatique sur les services sociaux ?

- * Le dérèglement climatique est une menace mondiale pour les populations et encore davantage pour les personnes handicapées (Forum européen des personnes handicapées, 2019). Les personnes porteuses de handicap et les enfants peuvent être plus vulnérables aux épisodes climatiques extrêmes (vagues de chaleur, de froid, inondations, ouragans, propagation de maladies) qui ont un impact sur leur santé (santé mentale, dépression, etc.) et leur vie quotidienne (transports, consommation d'énergie, éducation, etc.). En outre, le changement climatique peut empêcher l'évacuation ou la migration des personnes handicapées, ainsi que leur accès aux services de santé et de SLD et au soutien de la communauté.
- * Les risques associés au changement climatique sont souvent élevés dans des zones souffrant de la pauvreté et d'un faible accès aux services essentiels (zones inondables et de sécheresse, par ex.) ; le dérèglement climatique n'aura donc pas les mêmes impacts sur tout le monde. Autrement dit, les enfants et les familles faisant déjà partie de groupes socialement vulnérables sont plus susceptibles de faire face à certains des dangers les plus immédiats (UNICEF, 2015).
- * La crise économique engendrée par le changement climatique peut supposer une dégradation des conditions de travail des personnes handicapées (davantage de discrimination, une exclusion qui s'intensifie, de mauvaises conditions de travail ou une réduction des possibilités d'emploi) (IFO, 2019).

Cette étude a été confiée à Kveloce I+D+I (Senior Europa S.L.) et rédigée par Arantzazu Blanco Bernardeau, Mireia Ferri Sanz et Maite Ferrando García.

Le projet de recherche a été coordonné par Claire Cambier, cheffe du projet, et Thomas Bignal, conseiller en politiques de l'EASPD, qui souhaitent remercier les autrices et les contributeur-riche-s pour leur grand travail et intérêt de recherche sur ce sujet. Les droits d'auteur-riche de ce rapport appartiennent à l'EASPD (2020).



- * Le changement climatique fera augmenter le nombre de foyers faisant face à la « pauvreté énergétique » en raison des coûts élevés de l'énergie (BEIS, 2020 ; Escandón et al., 2019) et des conditions du logement social (Brandão & Lanzinha, 2020 ; Pierangioli & Cellai, 2016).
- * L'incertitude alimentaire et la malnutrition peuvent s'accroître en raison des pertes de récolte provoquées par les sécheresses, les inondations, les vagues de chaleur et de froid, ainsi que la propagation des organismes nuisibles (FAO, 2008).

et... quels sont les impacts des services sociaux sur le changement climatique ?

- * Impacts liés aux infrastructures utilisées pour fournir les services sociaux (éducation, SLD, etc.) qui supposent de la consommation d'énergie, des méthodes d'approvisionnement et la gestion des déchets, mais également leur construction ou maintien au moyen de matières durables et de planification. Parfois, l'installation d'infrastructures d'énergies renouvelables n'est pas possible en raison de limitations structurelles.
- * Les exigences en matière de consommation d'énergie des personnes handicapées peuvent être plus élevées (dispositifs électriques, chargement des fauteuils roulants et des véhicules, coûts supplémentaires de blanchisserie, etc.).
- * Étant donné que les logements sociaux publics et nombre d'établissements de SLD sont souvent situés en banlieue périphérique ou grande banlieue, les nécessités de transport des personnes vivant dans ces zones sont élevées.
- * Les services sociaux génèrent différents flux de déchets devant être gérés séparément, tels que les plastiques des couches, les batteries des dispositifs mais également des déchets dangereux tels que les médicaments, les objets tranchants, etc.

Comment les prestataires de services peuvent-ils promouvoir la transformation verte des services sociaux ?

Comment les décideurs politiques pourraient-ils faciliter la transformation verte des services sociaux ?

Retrouvez nos infographies sur les recommandations aux décideurs politiques et aux prestataires de services.

L'appel actuel à un Nouveau pacte comprend différentes thématiques, dont nombre peuvent supposer des possibilités dans les domaines des services sociaux. Par exemple, le Nouveau plan d'économie circulaire, aux côtés de la stratégie De la ferme à la table inclut également des opportunités pour des SLD respectueux de l'environnement, au travers du financement de projets et l'élaboration de réglementations et recommandations pour réduire les déchets alimentaires et rendre les services de restauration plus durables et résilients face au changement climatique, au sein de l'appel au Pacte vert. À titre d'exemple, la thématique LC-GD-6- 1-2020 comprend une sous-thématique concernant les valeurs de la chaîne alimentaire ; en outre, le programme Horizon Europe couvrira également cette thématique dans les années à venir, par le biais du Cluster 6. Une analyse approfondie des thématiques est jointe à la version complète de ce rapport. D'autre part, d'autres possibilités de financement ont également été incluses à l'analyse et résumées dans le tableau ci-dessous :

Programme	Quelles possibilités sont offertes aux prestataires de services sociaux pour être plus respectueux de l'environnement ?	Qui peut candidater ?
Fonds européen de développement régional	<ul style="list-style-type: none"> * Promotion de la chaîne d'approvisionnement locale * Initiatives Green Care (soins respectueux de l'environnement) * Transports accessibles et intégrés * Simplification des procédures : intégration et numérisation * Nouveaux parcours et nouvelles méthodes d'éducation 	Organismes publics, certaines organisations du secteur privé (en particulier les petites entreprises), universités, associations, ONG et organisations de bénévoles Les entreprises étrangères ayant un site dans la région couverte par le programme opérationnel correspondant peuvent également candidater, à condition qu'elles respectent les règles européennes en matière de marchés publics.
Fonds social européen	<ul style="list-style-type: none"> * Nouveaux parcours et nouvelles méthodes d'éducation * Renforcement des capacités des équipes des services sociaux 	Organismes publics, certaines organisations du secteur privé (en particulier les petites entreprises), universités, associations, ONG et organisations de bénévoles Les entreprises étrangères ayant un site dans la région couverte par le programme opérationnel correspondant peuvent également candidater, à condition qu'elles respectent les règles européennes en matière de marchés publics.
Fonds de cohésion	<ul style="list-style-type: none"> * Réhabilitation au sein d'infrastructures vertes * Mise en œuvre de technologies vertes et renouvelables * Efficacité énergétique des bâtiments * Transports durables 	Organismes publics, certaines organisations du secteur privé (en particulier les petites entreprises), universités, associations, ONG et organisations de bénévoles Les entreprises étrangères ayant un site dans la région couverte par le programme opérationnel correspondant peuvent également candidater, à condition qu'elles respectent les règles européennes en matière de marchés publics.

Programme	Quelles possibilités sont offertes aux prestataires de services sociaux pour être plus respectueux de l'environnement ?	Qui peut candidater ?
Fonds européen agricole pour le développement rural	<ul style="list-style-type: none"> * Six priorités : * Transfert des connaissances et innovation dans le secteur de l'économie * Gestion durable au sein des environnements ruraux * Efficacité des ressources * Rétablissement, préservation et amélioration des écosystèmes * Diversification, création et développement des PME et création d'emplois * Inclusion et réduction de la pauvreté dans les environnements ruraux 	Toutes les destinataires potentielles en agriculture, sylviculture et dans les zones rurales.
Horizon Europe	<ul style="list-style-type: none"> * Économie circulaire * Auto-production d'énergie et consommation * Promotion de la chaîne d'approvisionnement locale * Initiatives Green Care (soins respectueux de l'environnement) * Transports accessibles et intégrés * Simplification des procédures : intégration et numérisation * Nouveaux parcours et nouvelles méthodes d'éducation 	Entités privées et publiques européennes (voir les critères spécifiques pour l'implication de partenaires hors de l'Europe)
Erasmus +	<ul style="list-style-type: none"> * Acquisitions de compétences et qualifications * Méthodologies innovantes * Reconnaissance et validation des compétences * Opportunités d'inclusion et employabilité 	En fonction du type d'action : Instituts d'enseignement supérieur ; instituts d'éducation pour adultes ; instituts d'EFPP ; établissements scolaires du primaire et du secondaire ; ONG ; entreprises ; organismes publics
Fonds pour une transition juste (FTJ)	<ul style="list-style-type: none"> * Économie circulaire * Auto-production d'énergie et consommation * Nouvelles opportunités d'emploi en raison du changement climatique * Réhabilitation au sein d'infrastructures vertes * Consommation d'énergies propres 	<p>Les pays de l'UE doivent identifier les territoires et les secteurs éligibles aux financements dans le cadre de la FTJ au travers d'un dialogue avec la Commission européenne.</p> <p>Les régions éligibles sont répertoriées dans ce rapport : https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/an_nex_d_crs_2020_en.pdf</p>

Programme	Quelles possibilités sont offertes aux prestataires de services sociaux pour être plus respectueux de l'environnement ?	Qui peut candidater ?
Facilité pour la reprise et la résilience	<ul style="list-style-type: none"> * Nouvelles opportunités d'emploi en raison du changement climatique * Mise en œuvre de technologies vertes et renouvelables * Efficacité énergétique des bâtiments * Transports durables * Numérisation des services publics 	Les États membres doivent préparer des plans de reprise et de résilience qui définissent une série cohérente de réformes et de projets d'investissements publics. Pour bénéficier du soutien de la FTJ, ces réformes et investissements doivent être mis en œuvre d'ici à 2026.
LIFE	<ul style="list-style-type: none"> * Création d'infrastructures bleues et vertes * •Création d'emplois dans les secteurs verts * Information et communication, sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> * Entités privées et publiques européennes * organismes publics * organisations commerciales privées * organisations non-commerciales privées (ONG, etc.)
Interreg Europe	<p>Quatre thématiques politiques, liées au développement régional :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Recherche, développement technologique et innovation 2. Compétitivité des PME 3. Économie à faibles émissions de carbone 4. Environnement et efficacité des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> * Autorités publiques (locales, régionales et nationales) * Autorités gestionnaires/organismes intermédiaires chargés des programmes d'Investissements pour la croissance et les emplois ou la Coopération territoriale européenne. * Agences, instituts de recherche, organisations thématiques et sans but lucratif d'Europe, de Norvège, de Suisse et du Royaume-Un